



EXIGENCES POUR LES PHOTOS DE PASSEPORTS

Votre photo de passeport est-elle conforme?
Déjà beaucoup de réponses au 1er coup d'oeil!

PHOTO

- en couleur
- bien nette
- non retouchée
- récente (max 6 mois)
- ressemblante

FOND

- clair (mais pas obligatoirement blanc)
- régulier (pas de dégradé de couleurs)

TÊTE

- centrée
- 70 à 80% de la hauteur de la photo

BOUCHE

- fermée (aucune dent visible) 😊
- expression neutre (pas de large sourire) 😊

😊 = critère assoupli pour enfants de 0 à 6 ans

35 x 45 mm

Plus d'infos :
www.photopasseport.be

VISAGE

- bien visible et dégagé
- droit et bien de face (épaules aussi) 😊
- bien éclairé (pas d'ombres, de reflets, de taches de lumière)
- de couleur naturelle (pas rougi, noirci ou blanchi à cause d'un mauvais éclairage)

YEUX

- ouverts
- regard vers l'objectif (vers vous) 😊
- sur une ligne horizontale 😊
- totalement visibles, à savoir:
 - ° pas de mèche de cheveux devant/trop près
 - ° pas de monture de lunette au ras des pupilles
 - ° pas de lunettes à verre teinté (même légèrement, même pour raison médicale)
 - ° pas de reflets sur les lunettes

UNE OPTION = PAS DE LUNETTES SUR LA PHOTO



Votre commune ne pourra scanner votre photo pour analyse que si TOUS les critères ci-dessus sont bons.

